

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2023

Secrétaire de séance : madame Elsa TONON

N°6.1.5.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Action Jeunesse

Anim'Eté 2023

Bénévolat et financement des formations BAFA

Au cours de sa réunion du 13 mars 2023, la commission enfance, jeunesse, sport et vie scolaire a proposé les critères de participation de bénévoles ainsi que les modalités de financement des formations BAFA BAFD. Au cours de sa réunion du 14 mars 2023, la commission prospective financière, travaux, aménagement urbain, développement économique a émis un avis favorable aux conditions financières de participation de la commune.

Bénévolat :

- 3 bénévoles maximum, âgés de **16 ans révolus au début de l'activité.**
(Le décret autorisant l'entrée en formation au BAFA dès l'âge de 16 ans est entré en vigueur le 15 octobre 2022)
- L'ordre d'arrivée de la candidature sera pris en compte dans la sélection
- Le contenu et les éléments avancés dans la lettre de motivation seront pris en compte dans la sélection
- L'aide au paiement de la formation consiste en un remboursement au cours de la première année en tant que salarié de l'anim'été de 50% du stage de Base

Financement des formations Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA):

La BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs.

Le BAFD est un diplôme permettant de diriger, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou en accueils Collectifs de Mineurs

La ville souhaite prendre en charge les formations BAFA BAFD (CTG Convention Territoriale Globale) pour permettre aux jeunes :

- L'accès au premier emploi,
- De développer leur sens de la responsabilité.

Ce financement permet de donner de la stabilité dans les équipes d'animation ce qui donne de la confiance aux familles et aux enfants.

La participation de la ville s'organise comme suit :

Année 1 animateur titulaire	Année 2 animateur titulaire	Année 3 animateur titulaire	Total financement
91.50€	183.00€	91.50€	366.00€

Financement des formations **B**revet d'**A**ptitudes aux **F**onctions **D**irecteurs (BAFD):

La participation de la ville s'organise comme suit :

Année 1 Directeur titulaire	Année 2 Directeur titulaire	Année 3 Directeur titulaire	Total financement
122.00€	244.00€	122.00€	488.00€

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'adopter les propositions des deux commissions précitées tel qu'exposées ci-dessus.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Elsa TONON

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publiée sur le site internet le : 7 avril 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 31 mars 2023